

La nouvelle typologie des bibliothèques et le réseau de lecture publique en Haute-Vienne





Pour mémoire : la typologie des bibliothèques selon l'ABD jusqu'en 2021

5 niveaux 4 critères



TYPOLOGIE DES ETABLISSEMENTS DE LECTURE SELON L'ADBDP *								
	Biblioth	Points d'accès au livre						
Caractéristiques	Niveau 1 ¹	Niveau 2	Niveau 3	Points lecture	Dépôts			
Crédits d'acquisition tous documents	2 €/habitant	1 €/habitant	0,50 €/habitant					
Horaires d'ouverture	Au moins 12h/semaine	Au moins 8h/semaine	Au moins 4h/semaine					
Personnel	1 agent CAT B fil. culture pour 5 000 habitants	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés ³	Deux ou trois critères de niveau 3	Moins de deux critères de niveau 3			
reisonner	1 salarié qualifié ² pour 2 000 habitants	1 salane quanne	benevoles qualifies	sont respectés	sont respectés			
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque <u>d'au moins 100 m² et</u> <u>0,07 m² p/hab</u> (0,015 m² par habitant pour les villes de plus de 25 000 habitants	(Au moins 50 m² et 0,04 m² par habitant)	Au moins 25 m²					
* Association des directeurs de biblioth	èques départementales de prêt. A partir d	e 2017 : ABD (Association des bibliothéc	caires départementaux)					
¹ Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'Etat : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).								
² Salarié qualifié : DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bilbiothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une Bibliothèque départementale (BD). Un plein temps à partir de 5000 habitants, un mi-temps de 2000 à 4999 habitants, un tiers-temps en dessous de 2000 habitants.								

³ Bénévole qualifié : Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BD.



SCRIB: votre chouchou!

<u>Vidéos CNFPT</u>:

https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Les%20enjeux%20de%20pilotage%20des%20biblioth%C3%A8que%20%3A%20SCRIB%2C%20un%20util%20au%20service%20des%20collectivit%C3%A9%20territoriales/

https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Les%20enjeux%20de%20pilotage%20des%20biblioth%C3%A8que%20%3A%20SCRIB%2C%20un%20util%20au%20service%20des%20collectivit%C3%A9%20territoriales/





La nouvelle typologie de l'ABD (mai 2021)

https://bibliotheques-haute-vienne.fr/espaceprofessionnel/soutien-technique/boite-a-outils/55-gestion-de-labibliotheque/159-statistiques





Pourquoi une nouvelle typologie ?

Caractérisation des établissements surtout axée sur l'évaluation des moyens et moins sur la qualité des services offerts.

4 critères de moyens (crédits d'acquisitions, horaires d'ouverture, personnel, surface) rapportés à la population.



-Des équipements intercommunaux et des grandes villes moins bien classés du seul fait des ratios liés à la population.

-Instabilité de la répartition par niveau.



- > 9 critères retenus pour cette nouvelle typologie (et toujours 5 niveaux)
- Dépenses documentaires tous documents pour
- 1 000 habitants
- Nombre de types d'actions au sein de l'établissement
- Accès à Internet au sein de l'ELP
- Diversité de l'offre de collections
- Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



- -Surface
- -Nombre de personnel qualifié
- -Emprunteurs actifs pour 1 000 habitants
- -Nombre de prêts (tous types de documents) pour 1 000 habitants.



> Le calcul

La <u>notation</u> de chaque critère permet de calculer 1 <u>score</u>.

Le score est traité par des algorithmes qui classent les bibliothèques selon <u>5 types.</u>



Le lien avec les variables Néoscrib

Critères	Variables du rapport Scrib mobilisées					
Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	F714					
Nombre de types d'actions au sein de l'établissement	H401, H409, H413, H417, H420, H424, H501, H504					
Accès à Internet au sein de l'ELP	C105, C106, C120					
Diversité de l'offre de collections	D211, D409, D411, D444, D447, D448, E515					
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	C101					
Surface	C301					
Nbre de personnel qualifié	G104, G106, G134, G135, G136, G137, G138, G139, G140, G143, G130					
Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	E103					
Nombre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	E239					



A pour l'établissement de lecture publique (ELP) ayant le + de critères très favorables ...

В ...

C ...

D ...

E pour l'ELP ayant le + de critères très défavorables



La notation des critères en détail

•11: Très défavorable =TD

2 : Défavorable = D



• 4 : Favorable = F

•5: Très favorable = TF







	Offre de services	Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	1 moins de 500 € (y compris aucune dépense) ; 2 : de 500 à 1499 € ; 3 : de 1500 à 1999 € ; 4 : de 2000 à 2999 € ; 5 : 3000 € et plus
		Nbre de types d'actions au sein de l'établissement	1 : Aucune action ; 2 : un type unique ; 3 : deux ou trois types d'actions ; 4 : quatre ou cinq types d'actions ; 5 : six types d'actions ou plus
		Accès à Internet au sein de l'ELP	Aucun poste informatique et pas de wifi ; 2 : case volontairement vide 3 : Présence de postes informatiques non connectés à internet ; 4 : Présence de postes informatiques connectés à internet ; 5 : Connexion wifi publique
		Diversité de l'offre de collections	1: Aucun autre support proposé que le livre ; 2 : Un unique autre support proposé ; 3 : Deux autres supports proposés ; 4 : Trois autres supports proposés 5 : Quatre ou cinq autres supports proposés



14

Bâtiment et facilité d'accueil des publics	Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire	1: Moins de 4 heures ; 2 : de 4 à moins de 6 heures 30 ; 3 : de 6 heures 30 à moins de 12 heures ; 4 : de 12 à moins de 18 heures 5 : 18 heures et plus
	Surface	1; moins de 50 m²; 2 :de 50 à 99 m²; 3 : de 100 à 149 m²; 4 : de 150 à 299 m²; 5 300 m² et plus
Équipe	Nbre de personnel qualifié	1: Pas de salarié ni de bénévole qualifié ; 2 : Pas de salarié mais au moins un bénévole qualifié ; 3 : Au moins une personne salarié sans salarié qualifié ; 4 : Au moins un salarié qualifié avec un faible ratio par rapport à la pop. couverte (<0,5 etp pour 1000 hab.) ; 5 : Au moins un salarié qualifié avec ratio intermédiaire ou important par rapport à la pop. couverte (>=0,5 etp pour 1000 hab.)



	Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	1 : moins de 50 ; 2 : de 50 à 99 ; 3 : de 100 à 149 ; 4 : de 150 à 199 <mark>; 5 ; </mark> 200 et plus
Publics	Nbre de prêts (tous types de	1. Maine de 1.000 ; 7 ; de 1.000 à 1.000 ; 7 ; de 2.000 à 2.400 ; 4 ; de 2.500 à 4.000 ; 5 ; 5.000 et plus
	documents) pour 1000 habitants	1; Moins de 1 000 ; 2 : de 1 000 à 1 999 ; 3 : de 2 000 à 3 499 ; 4 : de 3 500 à 4 999 ; 5 : 5 000 et plus.



Des seuils pour certains critères

L'offre de jeux vidéo est prise en compte uniquement à partir du moment où le nbr de jeux vidéo est supérieur ou égal à 5.



<u>Exemples fictifs</u>: Notation des critères et calcul

des scores

ELP Alpha

Dépense	Nb	Internet	Div.	Ouv.	Surf.	Person.	Emprunteurs	Nb		4 sc	cores		
s docs	d'actions		offre	hebdo		qual.		prêts	Nb	Nb	Nb I	Nb	
									TF	TF	ou F	TD	1
										ou F	ou TF		
1	TF	TF	TF	TF	TF	F	TF	D	6	7	8	0	
								1					

ELP Omega

Dépense	Nb	Internet	Div.	Ouv.	Surf.	Person.	Emprunteurs	Nb		4 sc	cores	
s docs	d'actions		offre	hebdo		qual.		prêts	Nb	Nb	Nb I	Nb
									TF	TF	ou F	TD
										ou F	ou TF	
TD		TD	TD	D	TD	TD	F	TD	0	1	2	6

Résultat des calculs selon les scores obtenus

Modalités de calcul de la typologie							
Туре А	Au moins 5 situations très favorables						
Type B	Au moins 6 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 4 situations très favorables						
Type C	Au moins 5 situations intermédiaires ou mieux ou à défaut au moins 4 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 3 situations très favorables						
Type D	N'est ni en A, B, ou C et si le nombre de situations très défavorables est inférieur à 5						
Type E	N'est pas en A, B ou C et si le nombre de situations très défavorables est supérieur ou égal à 5.						

DONC

ELP ALPHA= classement en type A (car 6 TF soit au moins 5 TF)



ELP OMEGA= classement en type E (car 6 TD soit chiffre supérieur ou égal à 5)



> Les modalités de mise en œuvre de la nouvelle typologie

Une **période de référence de 3 ans** pour éviter de trop forts bouleversements des classements soit :

-Pour une année donnée, on retient le groupe le plus fréquent des 3 dernières années (par exemple, une bibliothèque classée 2 années en B et une année en C est retenue en B)



Dans l'hypothèse d'une triple différence, on retient la position médiane.

Si seule une année est connue ou si seules deux années sont connues, on retient la dernière année.

> Les avantages attendus de la nouvelle typologie

- Plus explicative notamment vis-à-vis des élus lorsqu'il s'agit de justifier une amélioration de la qualité des services
- Plus étroitement liée aux indicateurs d'activités de l'ELP
- Vision plus proche et plus réelle de la situation d'un ELP intégrant de nouveaux services comme le numérique
- Mieux adaptée à la description des bibliothèques desservant des populations importantes





Sur la période de référence de 3 ans, les résultats connus courant 2022 sont à temporiser avec les données 2019 et 2021 vu la période de crise sanitaire.

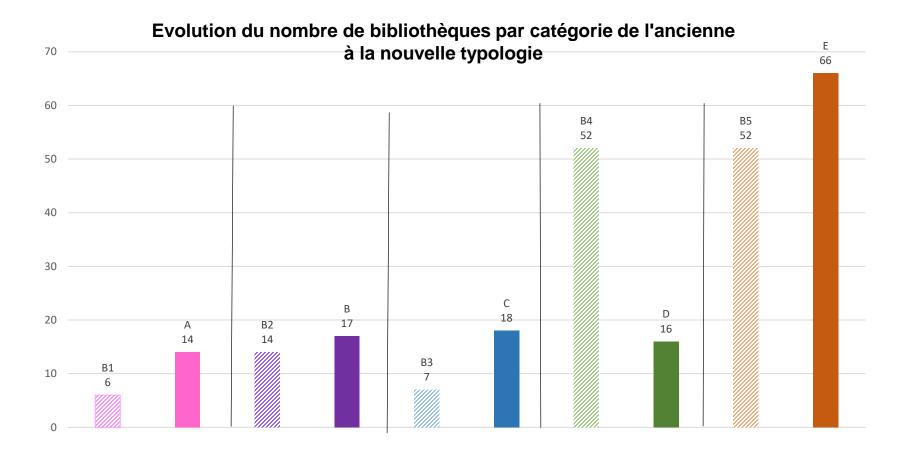
Les anciens indicateurs restent valables et certains sont toujours d'actualité dans la nouvelle typologie.

DONNEES SUR LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LA HAUTE-VIENNE

(Chiffres 2021)







En couleur texturée = ancienne typologie En couleur unie = nouvelle typologie



Globalement, sur 131 sites analysés, 22,1% maintiennent ou améliorent leur classement.

Pour 69 % de ces derniers, il s'agit de bibliothèques intégrées dans des réseaux intercommunaux.

L'amélioration du classement est plus notable sur les villes plus importantes : Saint-Junien, Panazol, Saint-Léonard-de-Noblat.



16 % « déclassés » à un niveau inférieur.

Ce phénomène touche à 48 % des points lecture et à 57 % les dépôts mairie, tous situés au niveau E.

Certains étaient « surclassés » dans l'ancienne typologie. Plusieurs points lecture passent de B4 à E ce qui semble plus cohérent au vu notamment de certains critères désormais mis en avant : animations et actions culturelles, moyens numériques et informatiques.



Repartition des établissements en % et par catégorie selon *l'ancienne typologie* (données 2021)

